

Si cet email ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



**Mercredi 18 Mars 2015 - Newsletter n°25**

## **Conseil Municipal en Mairie le Vendredi 20 Mars 2015 à 18h00**

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le Vendredi 20 Mars 2015 à 18h00 en séance Publique

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 31 Janvier 2015
- 2) Délibération autorisant la signature d'une convention avec l'ADTRB
- 3) Délibération autorisant la signature d'une convention avec le Conseil Général pour la mise à disposition de locaux pour la mission d'assistance sociale
- 4) Délibération portant attribution d'une subvention pour la réfection de façade
- 5) Délibération autorisant le renouvellement de la convention avec le Pact Arim
- 6) Délibération portant modification du tableau des cadres
- 7) Délibération portant avis sur l'acquisition d'une partie de la parcelle K153
- 8) Délibération portant avis sur l'aliénation d'une parcelle communale
- 9) Délibération prenant acte du débat d'orientation budgétaire (DOB)
- 10) Questions diverses



## **Les Élections Départementales des 22 et 29 Mars 2015**

Les élections départementales remplacent les élections cantonales, vous allez désigner les membres du conseil départemental (ex conseil général).

Les conseillers Généraux élus en 2008 seront remplacés par les conseillers départementaux élus pour 6 ans et qui se présentent par binômes obligatoirement composés d'une femme et d'un homme.

Afin d'être mieux adaptés aux équilibres démographiques de chaque département, la carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014.

Vous allez voter pour les conseillers départementaux du 10ème Canton des Alpes Maritimes qui réunit en un seul les 5 cantons des vallées des paillons, de la Bévéra et de la Roya.

Vous avez du recevoir récemment votre nouvelle carte d'électeur, suite à la création d'un 4ème bureau de vote pour la commune.

Vérifiez bien sur votre carte en haut : est mentionné le numéro et l'adresse du lieu où vous allez voter. Tous les bureaux seront ouverts de 8h à 18h

**-Bureau : 1** Mairie de SOSPEL, place St Pierre : sont concernés les électeurs du centre ville

**-Bureau : 2** Salle de danse Bd de la 1ere DFL maison des Associations : sont concernés les électeurs des quartiers suivants : Bd de la 1ere DFL, Ste Marie, Berins, Béroulf, Ste Sabine, la Séréa, l'Agaisen, le Gypas, le chemin du Vier)

**-Bureau : 3** Gymnase stade municipal (ex salle polyvalente) : sont concernés les électeurs des quartiers : Bd de l'égalité, les bienvenus, Ste Anne, route de Nice, Campaoust, St Philippe, la coletta, col st Jean, Barbon, Caraveia, Uebi, Gerbaia, le Roccas, La Condamine, la Vasta, route de Moulinet, St Antoine, les 4 chemins, Figieras, le Paraïs, Saraman, la Toracca, la Lavina

**-Bureau : 4** Mairie Annexe Bd de la 1ere DFL (ex bâtiment de l'EDF) : sont concernés les électeurs des quartiers : la Puella, la Nieya, Cuni, Cai, la Gare, Suez, le Bourguet, Fontan Deleuse, les Charmes, Maurigon, St Pancrace, Formarina, Gagnoire, la Pénétrante, Aigas, Col D'erc, Fournas, Ubac, route de Breil, les plans, Bd de Verdun, Gendarmerie, Hôpital, Maison de Retraite et tous les électeurs en résidence secondaire avec une adresse principale hors Sospel.

## Mise en service de la vidéoprotection

Depuis le lundi 16 mars 2015 le système de vidéoprotection communal est en fonction. Il a pour seul objectif de filmer la voie publique pour prévenir tous infractions et délits.

Des panneaux précisant l'existence du dispositif, son responsable ainsi que les modalités concrètes d'exercice du droit d'accès aux enregistrements visuels les concernant sont installés dans tous les lieux concernés. Seules les personnes habilitées pourront consulter les enregistrements.



## Rappel : Distribution de compost à la déchèterie les 20 et 21 Mars



Pour la 5ème année consécutive, la CARF propose une distribution gratuite de compost à la déchèterie de Sospel le 20 et 21 Mars de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, 30 litres de compost seront remis aux personnes présentes munies d'un contenant adéquat.



[Consulter le site de la mairie de Sospel](#)

[Je souhaite me désabonner](#)